

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**85660 SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE**

À Saint-Philbert-de-Bouaine, le 04/02/2025

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra **en Mairie** le :

**LUNDI 10 FÉVRIER 2025 À 19H30**

**Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 janvier 2025

**URBANISME – AMÉNAGEMENT – ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE**

- Foncier – déclassement de la parcelle ZK n°169 au lieu-dit Les Grimaudières
- Foncier – cession de la parcelle ZK n°169 située au 30 Les Grimaudières
- Finances – indemnité compensatoire liée à la perte de récolte de maïs grain de Monsieur HERREMAN

**VOIRIE ET RÉSEAUX**

- Environnement – schéma directeur des énergies renouvelables
- Marchés publics – constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération de Terres de Montaigu pour le développement du jalonnement des itinéraires cyclables sur le territoire de l'agglomération
- Marchés publics – constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération de Terres de Montaigu pour la réalisation de futures opérations nécessitant des travaux d'assainissement eaux usées, eaux pluviales et voirie

**BÂTIMENTS ET SPORTS**

- Finances – Budget Général 2025 – avance de crédit
- Marchés publics – travaux de construction d'un centre multi-accueil – Lot 02 – « Démolition – Terrassements – Maçonnerie – Béton armé – Espaces verts » – avenant n°5

### **AFFAIRES SCOLAIRES – ENFANCE - JEUNESSE**

- Petite enfance – crèche l'Arbre à bulles – approbation du règlement de fonctionnement
- Petite enfance – crèche l'Arbre à bulles – approbation du projet d'établissement

### **INFORMATION SUR LES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE SA DÉLÉGATION**

- Droit de préemption urbain
- Marchés publics

### **COMMISSIONS ET RÉUNIONS**

- Compte-rendu des dernières commissions
- Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : lundi 10 mars 2025 à 19h30 (DOB)

Vous remerciant de votre participation, j'attire votre attention sur **la nécessité, en cas d'absence, de remettre un pouvoir écrit, préalablement à la séance** si vous souhaitez être représenté. Je vous remercie par ailleurs de vous assurer de la présence de la personne à ladite réunion. À ce titre, vous trouverez ci-joint un bon pour pouvoir.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations dévouées.

Le Maire,



Francis BRETON

